

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'égalité des territoires
et du logement

Décision du **22 OCT. 2013**
portant nomination à la Commission des recours
de l'Agence nationale de l'habitat

La ministre de l'égalité des territoires et du logement,
Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles R.321-1 et R.321-6-3,

DÉCIDE

Article 1er

Sont nommés membres de la Commission des recours de l'Agence nationale de l'habitat, à compter de la date de la présente décision :

- représentant du ministre chargé du logement

M. Gwenolé Buck, chef du bureau du budget du logement, ou son représentant, en remplacement de M. Thierry Chatelain,

- représentant du ministre chargé de l'économie

M. Jérôme Reboul, chef du bureau du logement et activités d'intérêt général, ou son représentant, en remplacement de M. Thomas Revial.

Article 2

La présente décision sera notifiée aux personnes mentionnées à l'article 1er.

Pour la ministre et par délégation

La sous-directrice du financement du logement



Sylvie RAVALET